



COMMUNIQUÉ

TÉLÉTRAVAIL ET INTEMPÉRIES / KIOSQUE CEFIL / RSU / BUDGET / RECRUTEMENTS /
DIPLOME D'INGÉNIEUR / GRILLE A+ / RESTRUCTURATION SITES TOURISME

RSU, Budget et restructuration des sites tourisme à l'ordre du jour de ce dernier CSA 2024

Un Comité Social d'Administration de Réseau (CSA R) s'est tenu le **30 novembre** dernier, présidé par le Directeur général Jean-Luc Tavernier, en présence notamment de la Secrétaire générale Karine Berger, du chef de l'Inspection générale, du directeur de la DDAR et du chef du DCVCT. À l'ordre du jour : rapport social unique 2022, budget et arrêté de restructuration des sites tourisme.

Télétravail exceptionnel en cas de phénomène météorologique hors norme

Le sujet des tempêtes, en lien avec l'actualité récente, a été abordé en liminaire, en dehors de l'ordre du jour. La CFE-CGC avait déjà porté ce sujet en groupe de travail et dans [un communiqué diffusé le 14 novembre 2023](#). L'administration a indiqué qu'en cas de tempête, soit les déplacements sont dangereux et la préfecture décide la fermeture des établissements (les agents télétravaillent s'ils le peuvent, sinon sont mis en ASA), soit on maintient le régime de travail habituel. Elle semblait faire une différence - que nous avons du mal à appréhender - entre les alertes tempête pour lesquelles une décision du Préfet permet de déclencher du télétravail exceptionnel et les épisodes de canicule pour lesquels les alertes Météo France permettent aux directeurs régionaux d'autoriser du télétravail exceptionnel. Au final, l'administration a annoncé une **note de clarification à venir** sur ce sujet.

Résidence du kiosque (Cefil)

Nos élus en Comité Social d'Administration de la DG-Cefil avaient déjà abordé le sujet du [kiosque](#) avec la Secrétaire générale le 22 novembre dernier. Suite aux questions des OS en marge de l'ordre du jour, le Comité de Direction a notamment indiqué qu'il n'était pas prévu de supprimer la [classe prépa talents \(CPT\)](#). **Des solutions alternatives sont recherchées** pour loger les stagiaires et certaines seraient déjà trouvées. Il a été précisé que l'objectif était de tout faire pour trouver des solutions afin que le Cefil puisse poursuivre son activité à Libourne. Des négociations financières seraient d'ores et déjà ouvertes, il n'a pas été possible d'en savoir davantage.

Rapport social unique (RSU)

Si le rapport social unique est un recueil de tableaux statistiques visant à dresser un panorama social de l'Institut qui remplace le bilan social (voir décret), la CFE-CGC a rappelé à l'administration l'obligation réglementaire de fournir aux élus un accès à une base de données sociales, contenant un ensemble d'indicateurs plus large que le RSU. Cet accès devrait être possible en 2024.

Suite à l'analyse du projet de RSU 2022 transmis par l'administration, nous avons interpellé le Directeur général sur plusieurs sujets, par le biais de notre liminaire :

- Sur les **évolutions d'effectifs** pour lesquelles le RSU indique une baisse plus marquée que le contrat triennal signé en février 2019 avec la Direction du Budget (-269 contre -201), la Secrétaire générale s'est engagée à tenter de clarifier les raisons de cet écart. Nous rappelons que le triennal était sensé contenir la baisse de nos effectifs, il est donc important que la Direction de l'Insee nous rassure !
- Sur les **écrêtages** dont nous avons souligné qu'ils demeuraient à un niveau élevé (19 ETP en 2022 malgré le télétravail et le forfait contraint pour tous les postes « hors liste » depuis 2021), l'administration indique que l'indicateur serait devenu difficile à interpréter. Nous ne partageons pas ce diagnostic : les écrêtages illustrent des heures supplémentaires non rémunérées qui demeurent à un niveau élevé malgré le développement du télétravail et du forfait, qui en théorie auraient dû davantage les masquer.
- Sur la hausse de la part des **des contractuels et des détachements dans les recrutements** (qui atteint 51 % en 2022, soit + 20 points en 10 ans), nous avons interrogé la Direction de l'Insee sur l'impact structurel pour l'Institut et les enjeux en matière d'intégration, d'acculturation et de carrière. Nous déplorons le peu de réponses apportées.
- Sur les statistiques d'**intégration des agents en détachement** (rapport entre demandes et acceptations) qui paraissaient très flatteuses, nous avons obtenu que le ratio soit calculé en retenant au dénominateur les demandes formulées par les agents et non pas uniquement les demandes validées par les Directions.
- Enfin, nous avons obtenu quelques données sur l'**encadrement** : 809 évaluateurs à l'Insee en 2022 ; le nombre d'entretiens médian est de 5, la moyenne de 6 par évaluateur. L'administration a répondu à notre demande a minima, alors qu'elle indique par ailleurs que l'encadrement joue un rôle essentiel. Nous demandons davantage que trois chiffres pour mesurer et comprendre les enjeux rattachés à la fonction de l'encadrement !

Budget 2024 - Recrutement de 13 attachés supplémentaires

La CFE-CGC a souligné l'annonce faite du recrutement de 13 élèves attachés sur le budget 2024. L'administration a indiqué que ces recrutements étaient étroitement liés à un **besoin de datascientists** pour la fonction publique d'État, hors Services statistiques Ministériels. L'Insee devra par conséquent ouvrir des postes répondant à cette demande. La CFE-CGC comprend donc qu'il ne s'agit pas pour l'Insee de combler par ces recrutements supplémentaires le déséquilibre observé ces dernières années dans les campagnes de mobilités des A .

Généralisation de la 3^e année à l'Ensaï pour les attachés statisticiens

En lien avec ces recrutements d'attachés statisticiens se pose la question de l'attractivité du corps (voir notre communication de mars 2022). Nous en avons donc profité pour rappeler notre demande de généralisation du diplôme d'ingénieur pour tous les attachés statisticiens (suite du rapport de l'Inspection Générale sur l'attractivité du corps).

Nous avons enfin obtenu une réponse positive : le statut serait en cours de réécriture pour généraliser la 3^e année, mais pour les lauréats du concours externe uniquement. Ce résultat est le fruit d'un combat de plusieurs années mené par la CFE CGC Insee. **Plusieurs zones d'ombre demeurent néanmoins** : l'administration reste floue sur le titre associé à cette 3^e année et parle de « master » ou de « diplôme d'ingénieur ». Nous pensons, comme le rapport de l'IG, qu'un diplôme d'ingénieur est nécessaire ; en outre, nous voyons mal comment le cursus interne - qui resterait en deux ans - va s'articuler à l'Ensaï avec le parcours en 3 ans pour les externes.

Budget 2024 : pas d'abondement pour le changement de grille des A+

Nous avons interpellé l'administration sur l'absence de budgétisation du changement attendu des grilles des A+, en lien avec la réforme de la Haute fonction publique. Pourtant, les informations que nous avons recueillies récemment suggèrent un décrochage des **grilles des corps de l'Insee** par rapport à celles des administrateurs de l'État (AE), voire des autres grands corps techniques. Cette non budgétisation nous a été confirmée.

La Direction de l'Insee a néanmoins indiqué sa volonté de maintenir une vigilance constante sur les questions d'attractivité de nos corps. Elle reconnaît néanmoins un **risque de décrochage** par rapport aux AE mais réfute un risque de décrochage par rapport aux autres corps techniques. Nous sommes mobilisés sur ce sujet et communiquerons auprès des agents en début d'année prochaine.

Arrêtés de restructuration des sites tourisme

La Direction des statistiques d'entreprises (DSE) a rappelé le contexte : désinvestissement de la DGE en 2019 et récupération par l'Insee de la gestion d'un compte satellite du tourisme et de l'enquête SDT. Parallèlement, une mission de l'Inspection générale a été conduite sur le rôle de la statistique publique sur le tourisme. Il a été décidé que l'Insee assurerait une diffusion sur l'ensemble des données du tourisme. Au final, les missions de l'Insee sur le tourisme se sont élargies et il a été décidé de réduire les échantillons des enquêtes de fréquentation auprès des hôtels et des campings, tout en maintenant une représentativité départementale.

Dans ce contexte, l'Insee a choisi de **réduire de 5 à 3 le nombre des sites tourisme entre 2023 et 2025**.

Les sites de Saint-Quentin et de Lyon seront fermés. L'objectif des arrêtés est d'officialiser ce processus, tout en ouvrant des **droits aux agents concernés**, qui bénéficieront d'une priorité d'affectation sur place (une vingtaine d'agents à Saint-Quentin et à Lyon). Des ruptures conventionnelles seront possibles. Nous avons relevé des imprécisions dans le projet de texte, que l'administration a accepté de corriger. Les textes ont été approuvés (modulo les corrections) à l'unanimité des élus.

Nous avons enfin questionné l'administration sur le risque que présentait pour les sites d'accueil, en termes de charge, le transfert anticipé des campings dès avril 2024, année qui sera impactée par les JO. On nous a répondu que l'opération avait été anticipée et qu'un transfert en septembre aurait été plus compliqué à gérer. Nous avons également rappelé la nécessité de veiller à la mise en place d'un dispositif de référent efficace pour les SED, de préférence à la DDAR (pour une plus grande proximité avec les DR) ; un poste de référent est créé à la DSE, c'est déjà ça.

Vos élus titulaires présents et notre expert CFE CGC
Sébastien Chéron, Jean-Philippe De Plazaola et Stéphane Richard

Voir aussi : [notre déclaration liminaire](#) lue par nos élus en CSA.

Un mail dédié
dg75-syndicat-national-cfe-cgc@insee.fr@insee.fr

Vos représentants CFE-CGC

Titulaires

Jean-Philippe DE PLAZAOLA,
Sébastien CHÉRON

Suppléants

Catherine PORTAL,
Salvatore DI MARIA

**Des élus mobilisés
pour vous représenter
et vous accompagner !**